

Assemblée permanente 22 septembre 2025

- Relevé des décisions -

- La journée brocante/forum des associations prévue le 4 octobre est repoussée à une date ultérieure à déterminer, au plus tard tout début novembre.
- La journée de tri en vue de la brocante, le 28 septembre sera l'occasion de déplacer l'armoire dite « capitainerie » qui est dans les toilettes du café sera déplacée sur la mezzanine ou ailleurs.
- Le Remue-Méninges achètera à prix coutant les deux purificateurs d'air proposés par l'association Ficelle et Bobine.
- La commission bar proposera un texte à la prochaine AP sur le fonctionnement du bar, afin que celle-ci puisse éventuellement en amender des points précis.
- Retour du dimanche de picohe : Reda se rapproche d'Antoine pour joindre son projet à l'atelier jeux de société existant et envisager de pérenniser la proposition du mois prochain.
- L'AP rejette le principe de mise à disposition du café moyennant finance.
- L'AP estime que les commissions sont légitimes à prendre des décisions dans leurs domaines et, à leur propre appréciation, saisissent l'AP si elles ne veulent pas trancher une question.
- Reda pourra mettre en place sa proposition d'atelier IA.
- La proposition de permanence d'auto-défense numérique du cyber-goûter est également acceptée.
- La commission empathie se réunira avec Hélo et Pierre pour plancher sur les modalités des exclusions sur une date à définir.
- Hélo refera un point sur la question du TPE et du logiciel de caisse.
- Le café mortel pourra organiser un atelier avec participation libre aux frais d'achat du matériel et collecter une cotisation en soutien à l'association.

- Le café mortel se met en lien avec Pierre D. pour trouver un groupe de musique qui ne soit pas celui de l'ancien salarié du Remue-Méninges.
- Afin d'éviter les intrusions dans la réserve un système de clochettes sera mis en place pour que les bénévoles bar puissent entendre si quelqu'un franchit le rideau.

- Compte-rendu de séance -

14 présents.

Animation : Lefty

Bâton de parole : Piel

Secrétaire : Jeanne

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE L'AP PRÉCÉDENTE

⇒ **Pas d'objections au dernier compte-rendu.**

BROCANTE-FORUM DES COMMISSIONS

Lors de la dernière AP a été proposée l'idée d'une journée brocante sur la terrasse pour vider un peu l'appartement, à laquelle serait associée un forum des commissions, afin d'envisager les projets de l'année 2026. Hélo pilote l'organisation de la journée et est demandeuse de personnes intéressées pour aider.

➤ Sont volontaires : Françoise, Reda, Jeanne

La cuisine a été rangée pour que Thierry puisse recommencer la cuisine demain. Il reste essentiellement un boulot de tri, et l'organisation de la journée elle-même.

La question de la date pose question, est-ce que le 4 c'est trop tôt pour organiser quelque chose ? En outre, le mois d'octobre est particulièrement chargé en termes de programme.

Il est rappelé que la date a été fixée en lien avec le calendrier DRAC : il faudrait que les commissions aient une bonne idée des projets qu'elles souhaitent mener pour novembre, puisque le dossier doit être envoyé à ce moment-là.

⇒ **Consensus pour chercher une date plus tard en octobre voire début novembre.**

CAPITAINE

Un collectif intéressé pour faire un atelier régulier nous a interrogés sur l'accessibilité PMR des toilettes. Il s'avère que si les toilettes ont été construites pour respecter les normes, la présence de l'armoire dite « capitaine » réduit drastiquement l'espace. De plus cette armoire ne semble pas servir à ranger des choses dont on a souvent besoin.

L'armoire peut servir de rangement quelque part mais certainement pas dans les toilettes. On pourrait par exemple la monter sur la mezzanine pour faire un placard. Quitte à couper le haut (espace vide pas accessible.)

Les étagères en hauteur et l'espace sous le bar peuvent suffire pour les produits courants.

⇒ **Le point fait consensus. On s'en occupe dimanche 28 septembre avec les présents. Rendez vous 9h30 avec les croissants pour attaquer à 10h.**

PURIFICATEURS D'AIR

L'association Ficelles et Bobines nous a contactés pour nous proposer de nous revendre à prix coutant (deux fois 70€) ou à prix libre les purificateurs d'air fabriqués dans le cadre du festival des cuillères, parce qu'ils ne servent pas souvent depuis et qu'ils trouveraient judicieux qu'ils servent.

Ces purificateurs pourraient permettre de réduire les risques liés aux pathogènes aéroportés, en particulier le covid, qui sont particulièrement important dans les espaces intérieurs. En effet, alors qu'en intérieur les aérosols sont généralement dispersés rapidement, en intérieur ils s'accumulent etaturent la totalité l'espace ambiant. En théorie, les purificateurs d'air doivent permettre de ramener le risque en intérieur à ce qu'il est en extérieur, c'est-à-dire qu'il faut une certaine proximité, suffisamment prolongée, avec une personne porteuse d'un pathogène pour que la contamination soit possible.

Ce type de mesures fait partie de celles qui étaient promues au nom de la santé publique au début de la pandémie de Covid et qui ont été abandonnées par le gouvernement, qui a opté pour une libre circulation du covid.

Les purificateurs sont en principe peu bruyants, ils doivent être positionnés dans les endroits les plus éloignés des ouvertures. La maintenance est peu couteuse (filtres à changer un ou deux fois par ans.)

Sur le plan financier, une telle dépense ne paraît pas déraisonnable pour l'asso.

⇒ **Le point fait consensus.**

COMMISSION BAR

La commission bar a fait un état de la situation :

- *Des fiches techniques à laisser à disposition des bénévoles sont en train d'être rédigées.*
- *On manque de bénévoles actifs pour tenir le bar et on a pour l'instant un peu de mal à tenir les horaires prévus.*

Pour autant, afin de tirer les leçons des derniers mois, la commission souhaiterait instaurer le principe d'une limitation du nombre de créneaux qu'un.e bénévole peut prendre dans une semaine. Afin de répartir l'effort et d'éviter que certains s'investissent trop et s'épuisent. L'idée est de limiter le surinvestissement, parce qu'on a vu que ça a cassé plusieurs personnes.

Une telle limitation, par exemple à deux créneaux par semaine pourrait figurer dans une motion de fonctionnement qui pourrait être portée dans le règlement intérieur.

Le principe d'une limitation du nombre de créneau a été bien accueilli.

Certains des présents ont exprimé la crainte que faire figurer de telles règles dans le règlement intérieur puisse avoir plus tard des effets contre-productifs, ou être trop rigide. Il a été proposé que ce texte soit plutôt laissé au bar au même titre que les fiches techniques. Il a également été rappelé que si l'AP inscrit quelque chose dans le règlement intérieur elle est également compétente pour le modifier plus tard si la nécessité s'en fait sentir.

En outre, il arrive qu'on ait besoin de gens dans l'urgence, auquel cas il paraît understandable de transiger avec un tel principe, dès lors que c'est exceptionnel.

Certains pensent que deux créneaux par semaine et par bénévole est trop limitant et suggèrent le nombre de trois.

Certains bénévoles qui ont tenu le bar récemment font aussi remarquer qu'à l'inverse, il arrive qu'il y ait trop de monde au bar. Il importe de respecter les inscriptions.

- Rappel : les bénévoles au bar sont fondés à demander aux gens de ne pas rester derrière le bar. Quand on n'est pas prévu au planning on n'est pas censés passer derrière le bar.

On note que plusieurs personnes ont contacté la commission bar depuis le début de l'année pour faire du bénévolat au bar. Mais sauf exceptions, ces contacts sont en général sans suite pour l'instant : les gens disparaissent quand on leur propose de venir.

⇒ **A la prochaine AP, un texte sera proposé sur le fonctionnement du bar, que les gens pourront amender.**

ATELIER DIMANCHE DE PIOCHE

Reda souhaiterait, avec David remettre en place l'atelier dimanche de pioche, atelier jeux de société qui fonctionnait autrefois un dimanche par mois et avait un certain succès. Cela demanderait deux bénévoles : un pour tenir le bar, un autre pour animer la séance. Au début cela pourrait fonctionner avec un seul.

Les membres présents de la commission prog ont fait remarquer que plusieurs événements jeux de société étaient déjà en place. Un atelier régulier mensuel avec l'asso l'entourage, un mercredi dans le mois, et un dimanche jeu ponctuel sur le programme d'octobre, animé par Antoine qui présente des jeux qu'il a créé sur le thème des insectes. On lui a parlé du dimanche de Pioche et il était motivé pour inscrire le truc dans la durée.

- Proposition : Reda peut se mettre en contact avec Antoine, pour qu'ils expérimentent sur quelques dates, puis pourquoi pas en faire un atelier régulier.

Concernant le bar, jusqu'à présent par habitude les ateliers hors horaires d'ouverture standard sont censés être en pure autonomie. Il semble difficile de garantir des bénévoles bar un dimanche. En outre se pose la question des clefs des portes comme de la caisse, sachant que quasi plus personne n'a de clefs.

Il est éventuellement possible de déplacer au samedi.

⇒ **Reda se rapproche d'Antoine et se joint au projet existant.**

MISE À DISPOSITION DU LIEU

Reda a remis le point à l'ordre du jour suite au débat suscité lors de la précédente AP concernant les privatisations/mises à dispositions du lieu. A l'époque une convention type avait été mise en place pour cadrer des choses qui se faisaient de fait. Etant donné les objections qui ont été faites lors de la dernier AP, Reda propose d'amender cette convention pour indiquer qu'en cas de mise à disposition du lieu celui-ci doit rester ouvert à tous.

Plusieurs personnes présente ont réagit en disant que le fait de tarifier une privatisation du lieu n'a pas grand sens si le café est par ailleurs ouvert comme d'habitude.

Les discussions font apparaitre deux cas à bien distinguer :

- les privatisations personnelles
- les privatisations pour des choses qui relèvent du collectif. Tel par exemple que le café mortel qui fermera temporairement en octobre le café sur un créneau pour accueillir un événement réservé aux enfants, sachant que les productions de l'atelier profiteront ensuite à tous.

Certains pensent que le lieu n'est pas vraiment destiné à des privatisations personnelles et mettent en avant qu'il n'y a de toute façon pas de demandes en ce sens actuellement, et que l'offre serait assez réduite dans la mesure où les créneaux occupés laissent peu de places. Il a en outre été avancé que le fait de laisser le lieu aux organisateurs d'un événement tout en le laissant ouvert à notre public habituel pouvait constituer une prise de risque, dans la mesure où cela pourrait impliquer de moins maîtriser les conditions d'accueil.

Il a été rappelé qu'une présence de bénévoles habituels du RM était requise en principe dans les conventions jusqu'ici.

Jeff a fait valoir qu'historiquement cette pratique avait été mise en place à une époque où il y avait un grand besoin d'argent. Et des demandes de gens qui avaient besoin d'une salle à louer. La question a toujours divisé tout le monde.

⇒ **Vote sur le principe de possibilités de mise à disposition du café moyennant finances.**

Pour : 3 Contre : 8 Abstention : 2

ATELIER INITIATION PROGRAMMATION IA.

Reda a fait état de sa proposition d'un atelier dédié à la programmation IA. L'objectif serait de former des gens intéressés par la question aux outils de digitalisation, automatisation et management d'agents IA. Reda lui-même est en train d'être formé sur ces questions et souhaite faire partager son expertise. Il met en avant qu'il y aurait une forte demande dans les entreprises pour des personnes maîtrisant ces nouvelles technologies.

La question a été posée de savoir si l'atelier serait uniquement consacré à l'IA ou plus généralement à l'informatique sur des points qui peuvent intéresser des gens : comment détecter des mails pourris, apprendre à se servir du net etc.

Il a également été rappelé qu'il y avait également de « cyber-gouter » qui avait été adressée à la commission prog, visant à mettre en place une permanence d'auto-défense numérique. Comment les deux propositions pourraient s'articuler ?

Est-ce que Reda compte intégrer aussi un point de vue critique sur l'IA ? Apprendre aussi à se méfier de ces technologies émergentes, et des promesses parfois fallacieuses associées, être conscients des enjeux écologiques autour de l'IA etc.

La présentation faite est très axée sur l'aspect professionnel : est-ce que l'atelier sera uniquement à destination de développeurs ou plus généralement axée sur des usages plus ordinaires/quotidiens de l'informatique par tout un chacun ?

Certains regrettent que le RM qui est un café lecture puisse donner la priorité à l'informatique sur les livres.

Tous ne se sentent pas en mesure d'avoir un avis immédiatement sur ce genre de question qui demande une certaine expertise pour décider et souhaiteraient une présentation plus approfondie d'ici la prochaine AP.

Reda a mis en avant la possibilité de former des gens aux plateformes utilisées dans les entreprises, citant notamment Copilot. Il s'agit d'outils que Reda a introduit dans l'entreprise où il est en stage. Il met en avant que ces outils sont pour l'instant réservés à des personnes spécialisées, à qui elles permettent de gagner des sommes importantes, via des ressources dont la plupart des gens sont privés faute de formation.

- La discussion fait finalement apparaître la question de savoir qui doit être décisionnaire pour mettre en place de nouveaux ateliers réguliers. Certains font valoir que la commission prog devrait être décisionnaire de manière autonome. D'autres, y compris dans la

commission prog, estiment que le rôle de celle-ci est d'accueillir et de préparer des propositions pour les soumettre à l'AP à qui il revient de décider de la programmation ou non des ateliers réguliers.

- o Jean-Marie des cafés mortels a fait état de sa propre expérience : parmi les choses qu'il a trouvées appréciables au remue-ménages, il y a la facilité avec laquelle il a pu obtenir un espace, sans passer par des étapes de validation etc. Il est à craindre qu'on perde des gens en route s'il faut commencer à établir des choses par écrit, passer par une première commission puis l'AP etc. D'autres renchérissent et estiment que des ateliers qui ne sont pas en accords avec leurs convictions personnelles auraient leur place au remue.
- o Une personne a fait remarquer que les enjeux de la proposition posent la question de savoir comment sont traitées les enjeux politiques au Remue-Ménages. Pour l'instant la question des enjeux politiques éventuels dans notre programmation ne sont pas vraiment abordés collectivement.
- o Certains estiment qu'il serait dommage que l'AP soit susceptible de poser un veto face à des propositions de bénévoles qui ont bossé sur une proposition, parfois faute de connaissance sur le fond.

⇒ **Vote sur le principe : les commissions sont légitimes à prendre des décisions dans leurs domaines et, à leur propre appréciation, saisissent l'AP si elles ne veulent pas trancher une question.**

Pour : 7 Contre : 4 Abstient : 1

⇒ **La commission s'en est référée à l'AP concernant la proposition d'atelier de Reda, celle-ci considère-t-elle que Reda peut mettre en œuvre sa proposition ?**

Pour : 5 Contre : 2 Abstention : 5

⇒ **S'agissant de la permanence d'auto défense numérique ?**

Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 1

CONDITION ET TEMPORALITÉ DES EXCLUSIONS

Avant l'été trois exclusions ont été décidées par l'AP. Ces exclusions ont été posées à titre conservatoire, en attendant une décision sur leur durée et les conditions du retour des concerné.e.s. Les exclusions n'ont pas été notifiées aux personnes. Sauf une, oralement. Une des personnes exclues, qui ne le savait donc pas, était d'ailleurs présente aujourd'hui même au Remue-ménages. La bénévole en charge du bar ne la

connaissant pas, n'a pas pu filtrer. Le travail suite aux décisions n'a pas été fait.

Il est proposé de former un groupe de réflexion pour fixer les modalités des exclusions.

- ⇒ **La commission Empathie sera partie prenante du groupe, Hélo, Pierre veulent bien bosser sur le sujet. Piel proposera une date.**

TPE

Comme convenu lors de la précédente AG, Héloïse a fait une étude des solutions disponible pour le TPE. Il apparaît que la solution la plus économique financièrement est celle proposée par la banque. Il y a deux modes possibles dans les offres :

- *Une solution avec abonnement fixe puis une commission de l'ordre de 0,8% par transactions.*
- *Une solution sans abonnement fixe avec une commission plus élevée, de l'ordre de 1,6%, ce qui serait le plus avantageux pour nous, vu le volume des transactions.*

La proposition de la banque reviendrait à environ 300€ par ans si on admet que 60% des transactions au bar seraient réalisées via le TPE.

Il a été fait remarquer qu'il fallait également ajouter aux frais la consommation électrique du TPE et les rouleaux de tickets.

Jeff, qui assure toujours à ce jour la majorité des clôtures caisse estime que la mise en place d'un TPE requière un nouveau logiciel de caisse capable de parler avec le TPE. D'expérience, sans cela, avec certains bénévoles, on aura des erreurs de caisse qui nécessiteront de passer en revue tous les tickets lors de la clôture, ajoutant un important surcroît de travail pour le bénévole qui s'en charge. Le problème est inhérent au multipaiement.

Certains ont suggéré d'examiner aussi des solutions de virements telles que paylib, peut-être moins chères, par principe anti banque.

Il a également été remarqué que pour l'instant la demande pour payer par carte n'est en pratique pas énorme.

- ⇒ **Hélo continue de creuser le sujet en lien avec la question du logiciel de caisse.**

BUDGET PREV 2026

Jeanne a présenté le travail effectué sur un premier jet de budget prévisionnel.

Le budget présenté considère que les recettes resteraient les mêmes en 2026 qu'en 2025, que les subventions resteraient au même niveau, et qu'Artatouille réussirait à retrouver la subvention du FDVA1. Si on applique aux charges une augmentation réaliste, on peut envisager

un résultat légèrement positif pour l'ensemble des deux associations Artatouille-Agrimace.

Le budget proposé est sans salariés ni services civiques. Il ne présage pas de projets particuliers qui pourraient s'y ajouter, et requérir des financements propres (mécénats etc.) que des bénévoles pourraient vouloir porter.

Il y a un seul projet qui est de manière habituelle dans un des dossiers de subventions structurels du RM : le Zbulle, dans le dossier de la DRAC. Il faudrait donc prendre rapidement une décision à ce sujet.

Les présents ont rappelé que le RM n'a pas eu de résultat positif depuis longtemps. Les derniers cas étant l'année du déménagement, en raison de l'effacement d'une dette de 50 k€, et la première année de la pandémie de Covid, où les aides avaient permis de combler l'inactivité, d'autant mieux que le RM n'a aucune activité au black.

Il a été remarqué que l'asso pouvait s'investir sur le Z'bulle mais aussi sur tout autre projet. Grosse question à laquelle il faut répondre avant novembre.

Reda indique qu'il pourrait être partant sur l'organisation d'un Zbulle et qu'il aurait via ses contacts des tuyaux pour aider à l'orga. Pierre est également volontaire.

CAFÉ MORTEL FÊTE DES MORTS

Jean-Marie a soumis à l'AP trois questions liées à l'événement du café mortel pour la fête des morts.

➤ Événement payant/adhésions à En terre vert.

L'idée d'un des ateliers est la construction collective d'un autel qui resterait en place dans le remue-méninges pendant la durée de l'événement. Cet autel comprendrait des bougies et des galets à fabriquer/décorer pendant l'atelier. Le prix de revient est de 19€ par bougies et 10€ par galets.

Se pose la question de faire un atelier payant.

En outre, l'événement a aussi pour ambition de générer des adhésions pour l'association En terre vert. Et ils souhaitent demander à ce titre aux participants une adhésion de 2€.

Les personnes présentes ont souligné que tous les ateliers au RM sont habituellement gratuits. Cependant dans l'écrasante majorité des cas ces ateliers n'impliquent presque aucun achat de matériel, il ne semble donc pas impossible de proposer un prix libre pour participer aux frais de matériel.

Un prix fixe semblerait vraiment éloigné des pratiques du RM. Mais un prix libre, ou conseillé peut être envisagé.

La question des entrées payantes à des soirées n'a jamais été abordée en AP, pour autant la pratique existe, puisque Vermine fait payer l'entrée des spectacles à hauteur de 3€. Jamais trop abordé en AP.

Le principe d'un événement avec une participation en soutien à l'asso paraît envisageable. L'événement peut d'emblée être annoncé comme un soutien à En terre vert.

On pourrait également envisager une participation du RM aux achats de matériel de façon à financer la partie qui pourrait ne pas être couverte.

- ⇒ **En terre vert autofinancera l'achat de matériel et proposera l'atelier à prix libre. La cotisation de 2€ à En terre vert pourra être collectée à l'entrée.**
- ⇒ **Le RM prendra en charge l'impression des affiches.**

➤ Invitation de la mairie

Le vendredi soir est prévue une table ronde de professionnels du funéraire. Le café mortel souhaite faire une invitation aux politiques, et notamment à la mairie.

Passé quelques craintes quant aux incidents que pourraient susciter la présence d'un proxénète maître chanteur célèbre dans la région, il apparaît que le RM touchant des subventions de la mairie, il est tout à fait naturel d'inviter les élus de la mairie dans ses événements événement.

➤ Groupe de musique

Jean-Marie a pris l'initiative de contacter Grégoire pour lui demander que son groupe de musique joue pendant l'événement.

Certains annoncent d'emblée qu'ils ne seront pas là si Grégoire est là. Il est rappelé que les conflits de l'époque où sont encore vifs dans la mémoire

Le retour de Greg suppose des discussions et des médiations que nous ne sommes pas en état de mettre en place. Le moment ni les modalités ne semblent opportuns.

- ⇒ **Jean-Marie se met en lien avec Pierre D. pour des contacts en vue de trouver un groupe de musique adapté au thème de la soirée.**

VOLS DANS LA RÉSERVE

Nous avons constaté des vols dans la réserve récemment. Il n'y a que deux façons de voler dans la réserve : tromper la vigilance des bénévoles bar pendant les horaires d'ouverture, ce qui en l'état n'est pas très difficile. Ou se faire enfermer le soir, par exemple en se cachant sur la mezzanine.

Il est proposé de mettre des grelots sur le rideau de la réserve, afin que les bénévoles bar entendent immédiatement si quelqu'un essaie d'y entrer.

Certains proposent de mettre une porte ou une grille. Mais cela pose problème d'une part parce que c'est un endroit dont on doit pouvoir entrer et sortir les bras chargés dans l'urgence du service. D'autre part parce que l'organisation mise en place est que les bénévoles sortent par la réserve sans avoir besoin de clefs.

⇒ **La proposition fait consensus.**

Dans le fil de la discussion, il est également rappelé que les bénévoles du bar sont légitimes à virer les personnes trop alcoolisées.